



**Atelier de planification : plan du
parc linéaire riverain de la
promenade
Sir-John-A.-Macdonald, Phase 2**

Rapport de consultation, 5 mai 2015

Atelier de planification : plan du parc linéaire riverain de la promenade Sir-John-A.-Macdonald

I — Description du projet

Contexte

Dans le cadre de la révision de sa politique relative aux promenades, la Commission de la capitale nationale (CCN) est à concevoir le plan du parc linéaire Sir-John-A.-Macdonald, qui longe la berge sud de la rivière des Outaouais, entre les plaines LeBreton à l'est et le lac Mud à l'ouest. Ce plan fournira une vision et des principes qui orienteront l'aménagement de ce secteur de la capitale nationale tout en déterminant les activités et les usages qui lui conviendraient.

Objectif

La création d'un parc linéaire le long de la promenade Sir-John-A.-Macdonald, entre les plaines LeBreton à l'est et le lac Mud à l'ouest, vise à accroître la fréquentation de ce secteur, les divers usages offerts contribuant à la fois à la qualité de vie des résidents et à l'expérience des visiteurs.

Phases d'élaboration du plan

- Phase 1 : Conditions actuelles et bilan des enjeux
- Phase 2 : Concept préliminaire et principes d'aménagement
- Phase 3 : Plan définitif

II – Processus de consultation

Aperçu

Date et lieu : Le mardi 5 mai 2015, au labo d'urbanisme de la capitale de la CCN, situé au 5^e étage du 40, rue Elgin, à Ottawa

Heure : De 19 h à 21 h

Formule : Atelier de planification

Chacun des quatre segments du parc linéaire riverain a été présenté à une station. Les participants pouvaient se rendre aux stations de leur choix et remplir le questionnaire.

Objectif de la consultation :

L'objectif de ce deuxième atelier de planification était de présenter l'ébauche du plan conceptuel du parc linéaire Sir-John.-A.-Macdonald ainsi que l'ébauche des concepts de chaque secteur du parc. Le public était invité à étudier les concepts proposés, à communiquer des idées et à formuler des commentaires. La CCN souhaitait aussi recevoir des commentaires sur les priorités des cinq prochaines années.

Processus et outils de consultation

▪ Atelier :

- La méthode interactive de l'atelier « ambulante » qui a été utilisée a permis aux participants de formuler des commentaires sur les différentes idées proposées concernant le concept du parc linéaire. Le parc linéaire était illustré sur des panneaux disposés en quatre segments ou secteurs, soit un par station. Les participants étaient invités à se rendre à la station de leur choix, où des membres du personnel de la CCN présentaient les idées et les projets proposés, puis les participants pouvaient leur poser des questions. À l'aide d'un questionnaire-guide, les participants devaient ensuite indiquer sur un tableau les forces et les faiblesses des projets proposés et formuler des commentaires sur le secteur visé. Une fois le temps écoulé, ils se rendaient à la station suivante où le personnel de la CCN suivait le même processus qu'à la station précédente.
- Le parc linéaire était illustré dans son ensemble à une 5^e station où les participants devaient voter pour les trois projets qu'ils souhaitaient voir réaliser à court terme. Ils pouvaient également indiquer des commentaires sur un « post-it » qu'ils fixaient sur la carte ou les inscrire simplement dans leur questionnaire.

- **Consultation en ligne :** Les documents de référence liés au concept du projet de même que le questionnaire ont été affichés sur le site web de la CCN du 6 au 25 mai 2015.

Invitation et promotion

- Un courriel d'invitation a été transmis aux intervenants suivants¹ :
 - Groupes d'intérêt (résidents, représentants du milieu de la protection de l'environnement et du milieu du tourisme, commerçants)
 - Élus municipaux
 - Partenaires municipaux et fédéraux
- Les médias ont été invités à participer.
- L'atelier a été annoncé dans les journaux locaux.
- On a fait la promotion de l'atelier au moyen de gazouillis (Twitter) et d'annonces sur Facebook.

1. Les Premières Nations participent à un dialogue permanent et à un processus de mobilisation distinct.

Participants

Collectivité

Soixante-dix-huit (78) participants représentant plus de dix groupes d'intérêt ont participé à l'atelier. Trente-quatre (34) personnes ont rempli au complet le questionnaire en ligne.

Élus

Linda Last au nom de la conseillère municipale Marianne Wilkinson.

Médias

Metroland Media

III – Points saillants de la consultation

A. Thèmes

Dans le plan du parc linéaire, il est proposé d'apporter des améliorations aux infrastructures de la zone riveraine bordant la promenade Sir-John-A.-Macdonald et y menant afin que tous les usagers puissent en profiter. Les points d'intérêt relatif à ce secteur comprennent des zones d'animation, la connectivité et la perméabilité, la mobilité équilibrée, les sentiers et les pistes, la mise en valeur de la diversité écologique, la restauration des berges et les activités récréatives. Les participants ont été informés des conditions actuelles du secteur, ont pris connaissance des plans conceptuels et ont été invités à formuler des suggestions sur les caractéristiques du parc linéaire et les améliorations que l'on prévoit y apporter, ainsi que sur les améliorations relatives à l'accès à celui-ci. Voici les principales idées reçues du public concernant le parc linéaire.

Création d'espaces

- Les gens sont très favorables au concept général visant à renforcer leur relation avec le parc et la rivière.
- Aménager des espaces de prestige adaptés à l'environnement.

Caractère écologique

- Conserver le caractère écologique : laisser les berges libres de construction; ne pas construire de bâtiments ou de revêtements durs.
- Certains usages commerciaux (p. ex. des restaurants) ont suscité de l'intérêt, mais ceux-ci doivent respecter l'environnement du parc et le caractère pittoresque des lieux, et ils ne doivent pas nuire aux vues ni empêcher les usagers de profiter des lieux.

- Les participants n'étaient pas favorables à l'implantation de commerces de détail qui remplaceraient ceux des quartiers environnants. Il faut plutôt des façons d'améliorer les liens entre le parc et les quartiers.

Sentiers multi-usages

- Il faut résoudre les conflits entre cyclistes, piétons et autres usagers, tels qu'adeptes du patin à roues alignées et de la planche à roulettes, tout en réservant les sentiers le long de la berge au cyclisme récréatif et à la marche. Selon bon nombre de commentaires et suggestions, il faut séparer les usagers en ajoutant des voies cyclables sur la promenade.
- Il faut éloigner le plus possible la promenade du sentier afin de réduire le bruit de la circulation sur celui-ci.
- Beaucoup de participants souhaitent qu'il y ait des sentiers réservés aux différents usages (cyclisme rapide, cyclisme récréatif, marche, etc.).
- Pour les commodités et les installations (p. ex. sentiers, stationnement, etc.), il faut utiliser une méthode adaptée au contexte afin de répondre aux besoins des usagers, tout en respectant les qualités intrinsèques des espaces verts.

Promenade

- Les gens sont favorables au redressement de la promenade, mais ils s'interrogent sur la nécessité d'une promenade à quatre voies qui, selon eux, est en contradiction avec la vision d'un parc linéaire.
- Durant la discussion sur le stationnement, certaines personnes ont demandé qu'il y ait plus d'espaces de stationnement pour attirer les visiteurs, alors que d'autres sont d'avis qu'il ne devrait pas y en avoir plus.
- On appuie les améliorations concernant les liens avec les quartiers adjacents, et on suggère d'ajouter des traverses plus sécuritaires.
- Il est aussi suggéré de résoudre certains problèmes liés à la promenade en utilisant d'autres méthodes, comme la réduction des limites de vitesse, la réduction du volume de la circulation, le retrait de voies, l'aménagement de ronds-points pour réduire la circulation et la vitesse.

Zones d'animation

- Installer tous les services commerciaux ou d'animation le plus près possible de la promenade, du côté nord de celle-ci, afin de conserver le plus possible les espaces verts près de la rivière.
- Les pôles d'activité devraient être regroupés près des deux stations Cleary et Dominion du train léger sur rail (TLR). Cela encouragerait l'utilisation du transport public pour se rendre au parc. Si la CCN crée des centres d'activité près de ces stations, elle peut s'attendre à une augmentation de l'achalandage des espaces verts.

- Offrir davantage de possibilités commerciales (p. ex. secteur Atlantis) pour permettre l'installation de commerces de détail ou offrant des services liés au parc.
- Relier le jardin de Maplelawn et le pré Rochester en aménageant un sentier de randonnée axé sur une thématique patrimoniale.

Activités récréatives

- Offrir de la location de kayaks et de canots aux points d'accès à l'eau ainsi qu'aux débarcadères à bateaux, et offrir un lieu d'entreposage de kayaks et de canots personnels.
- Regrouper les activités récréatives dynamiques dans les secteurs existants afin d'optimiser les services et d'éviter de les disperser dans plusieurs secteurs.
- Fournir des zones et des installations récréatives répondant à différents besoins.

Zones de conservation

- De nombreuses personnes ne connaissent pas la zone de conservation du lac Mud.
- Les gens sont favorables aux diverses propositions concernant le lac Mud, mais sont contre l'envahissement de ce milieu fragile.
- Il faut mieux mettre en valeur l'entrée ouest en y établissant une desserte adéquate des transports en commun et/ou en y aménageant un service particulier, comme un centre d'interprétation.
- Il faut faire preuve de leadership en matière d'intendance environnementale.
- Les gens appuient la restauration des berges et les améliorations paysagères.

B. Secteurs

Les participants ont été invités à faire part de leurs commentaires et idées aux quatre stations, chacune d'elles correspondant à un secteur géographique du parc. Les commentaires détaillés sur chacun des secteurs se trouvent à l'annexe 1, et ils ont été résumés ci-dessous.

Lac Mud—Rapides Deschênes

- Plusieurs personnes ne connaissaient pas l'existence de l'extraordinaire espace naturel se trouvant à proximité du lac Mud et à quelques pas du Sentier de la capitale. Comment augmenter la visibilité du lieu sans nuire à son environnement fragile?
- Plusieurs personnes ont souligné qu'il était important de protéger la biodiversité et les écosystèmes de ce secteur et d'y réduire le bruit le plus possible.
- Plusieurs personnes ont adoré l'idée d'aménager un trottoir et un belvédère au-dessus de la rivière et de favoriser la création d'habitats aquatiques.

- Un grand nombre de participants ont indiqué qu'il fallait améliorer l'accès et augmenter les services (stationnement, sentiers, etc.) pour répondre à l'augmentation du nombre de visiteurs au parc linéaire.
- Plusieurs personnes se sont demandé si les transports en commun desservait le parc linéaire.
- Tous désirent un sentier réservé exclusivement à un usage (cyclisme de grande vitesse, cyclisme récréatif, marche, etc.).
- Il faudrait mettre en valeur l'entrée ouest en y établissant une desserte adéquate des transports en commun et/ou en y aménageant un service particulier, comme un centre d'interprétation.

Kitchissippi—Westboro

- Plusieurs personnes ont également appuyé l'idée d'aménager un trottoir au-dessus de la rivière et de créer des habitats aquatiques.
- Les participants appuient l'idée d'ajouter une zone tampon, en reboisant de manière adéquate tout en protégeant les vues, et de créer plus d'espaces verts près de la rivière.
- Les centres d'activité devraient être regroupés près des stations Cleary et Dominion du TLR, ce qui encouragerait l'utilisation des transports en commun pour accéder au parc. La CCN pourrait ainsi favoriser un usage optimal de ces terrains.
- Les quatre voies de la promenade ne sont pas nécessaires et nuisent à la visibilité du parc linéaire. Si la CCN désire créer un parc linéaire, la circulation automobile devrait être réduite pour minimiser le bruit, augmenter la sécurité et offrir davantage d'espaces verts.
- On devrait modifier le design de la promenade et ajouter des panneaux afin de réduire la vitesse des véhicules.
- Plusieurs personnes ont indiqué qu'il fallait séparer les sentiers cyclables des sentiers piétonniers pour répondre à l'achalandage et assurer la sécurité des usagers; certaines ont indiqué que des voies cyclables devraient être ajoutées sur la promenade.
- On devrait ajouter des ronds-points pour diminuer la circulation et la vitesse des véhicules.
- On devrait aménager davantage de traverses sécuritaires.
- Il devrait être possible de louer un canot ou un kayak et d'entreposer les kayaks et les canots personnels aux points d'accès à l'eau ainsi qu'aux débarcadères à bateaux.
- On devrait mettre en valeur la plage Westboro pour en faire un attrait central et envisager d'offrir toute l'année l'accès au parc et des activités.
- Il faut ajouter des services commerciaux liés au parc (par exemple, le secteur Atlantis).
- On devrait relier le jardin de Maplelawn et le pré Rochester en aménageant un sentier de randonnée selon une thématique historique.
- Il faut veiller à ce que le train soit complètement sous terre et minimiser l'impact visuel (tels que les clôtures, les fils).

Pont Champlain—parc des Rapides-Remic

- Certaines personnes souhaitent conserver le caractère « vert » du lieu, alors que d'autres suggèrent qu'on en fasse un centre animé de moyenne importance, où seraient regroupés un restaurant, des structures de jeux naturels pour enfants, un pavillon pour orchestre et un sentier historique, tout en préservant le caractère naturel et la sérénité des lieux.
- Résoudre les conflits entre cyclistes, piétons et autres usagers (adeptes de la planche à roulettes), tout en réservant aux cyclistes contemplatifs et aux marcheurs les sentiers situés le long de la rive.
- Il faut résoudre les problèmes qui surviennent sur les sentiers en raison de l'achalandage. Plusieurs commentaires et idées vont dans le sens de la séparation des usagers.
- Les participants réaffirment qu'ils souhaitent que la CCN règle les problèmes liés à la promenade (vitesse et volume de la circulation automobile, suppression de voies) dans l'élaboration de ce plan.
- Les participants sont favorables à l'établissement d'un circuit historique mettant en valeur l'important patrimoine de ce secteur.
- On suggère d'améliorer les installations au parc des rapides Remic, telles que les fontaines, le quai pour bateaux et kayaks, les comptoirs de vente d'aliments et la plage et, dans la mesure du possible, d'offrir des services à l'année et de conserver un bel équilibre avec les plages naturelles.
- On devrait améliorer la signalisation relative aux différents sentiers, particulièrement sous le pont Champlain.
- Certaines personnes préfèrent qu'il n'y ait aucune musique sur l'île Bate.
- Certaines personnes sont en faveur de l'installation d'éclairage sous le pont, alors que d'autres s'y opposent pour protéger les milieux de conservation et les oiseaux nocturnes.

Parkdale –Bayview

- Les espaces de stationnement suscitent beaucoup de discussions. Certaines personnes pensent qu'il faudrait attirer plus de visiteurs au parc, et d'autres sont d'avis qu'aucun stationnement ne devrait être ajouté.
- Il faut concentrer l'animation et les services commerciaux le plus possible près de la promenade et au nord de celle-ci pour optimiser l'espace réservé au parc linéaire.
- On devrait installer une signalisation qui dirige les usagers du parc vers les quartiers, plutôt qu'encourager de nouveaux commerçants à s'installer près du parc, car cela nuirait aux efforts des milieux locaux.
- Pour des raisons de sécurité, il pourrait être inadéquat de permettre les activités aquatiques dans ce secteur (c'est ici que les pompiers s'entraînent).

- Les sentiers devraient être éloignés le plus possible de la promenade afin d’y réduire le bruit généré par la circulation automobile.
- Ce secteur est devenu très bruyant et n’est pas favorable à l’établissement d’un parc linéaire.
- Les participants appuient les modifications proposées à l’intersection de l’avenue Parkdale visant à créer un plus grand espace vert.
- Certaines personnes appuient la restauration des terres humides.
- Certaines personnes sont en faveur de l’installation d’éclairage sous le pont Prince-de-Galles, alors que d’autres s’y opposent pour protéger les milieux de conservation et les oiseaux nocturnes.
- Il faut mettre davantage l’accent sur les activités hivernales et sur l’entretien pour permettre la pratique du ski de fond et de la raquette.
- On devrait installer des panneaux de signalisation près des quartiers adjacents.
- On ne devrait permettre que des options de restauration temporaires (comme un comptoir de crème glacée, des camions-restaurants, etc.)

IV — Réponses de la CCN

La CCN est chargée de la protection et de la préservation de la promenade Sir-John-A.-Macdonald pour l’ensemble des Canadiens. La promenade est vue comme un attrait distinctif et un élément essentiel pour présenter la capitale. Tous les commentaires des participants à l’atelier et des répondants au sondage en ligne seront étudiés lorsque le concept détaillé sera révisé. Plusieurs commentaires seront également intégrés au plan à titre de principes directeurs.

Le plan vise à reconnaître et à mettre à profit les qualités pittoresques, récréatives, environnementales et culturelles du corridor de la promenade Sir John A. Macdonald, et il tient compte du désir du public de pouvoir accéder librement et de manière sécuritaire à la rivière. La consultation a permis de recueillir des idées et des suggestions sur les meilleures façons de relier les gens à la rivière, d’améliorer les vues et d’installer des centres d’intérêt et des zones d’animation qui rendront le secteur riverain plus accessible et attrayant pour tous.

Tenant compte des commentaires formulés par les participants, la CCN a l’intention d’inclure dans le plan des aires de conservation protégées, des lieux officiels et non officiels pour tenir des activités publiques, des lieux de rassemblement, un accès aux berges, des zones d’interprétation, de conservation et réservées aux activités récréatives, des sentiers cyclables et des sentiers pédestres le long de la rivière, de même que des espaces verts et tranquilles. Bien que la CCN étudiera de manière approfondie tous les commentaires durant l’élaboration du plan, elle peut d’ores et déjà confirmer les principaux éléments qui suivent.

Le lac Mud sera-t-il protégé?

L'ensemble du secteur du parc linéaire fait partie des limites de la zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO). La CCN reconnaît l'importance des habitats naturels valorisés, dont les ZICO, et des diverses espèces. Elle compte améliorer les fonctions et les habitats naturels et créer un nouvel habitat aquatique le long de la rive, dans la mesure du possible. Le secteur du lac Mud et de la baie Britannia constitue le paysage urbain le plus important sur le plan écologique de la région de la capitale nationale. Même si la CCN a l'intention d'ajouter de l'animation dans le parc linéaire, elle compte également protéger et gérer cette zone de conservation de manière durable.

La CCN déplacera-t-elle ou redressera-t-elle des segments de la promenade Sir-John-A.-Macdonald?

À l'heure actuelle, environ 68 hectares séparent la rive de la rivière des Outaouais des limites de la promenade Sir-John-A.-Macdonald. Dans le cadre du protocole d'entente établi en 100 jours concernant le secteur ouest du TLR, la CCN et la Ville d'Ottawa ont convenu de redresser un segment d'environ un kilomètre en le déplaçant légèrement vers le sud et au-dessus du tunnel du TLR. Cette modification permettra d'accroître la superficie du terrain se trouvant entre la berge et la promenade de 38 pour cent, pour un total d'environ 93 hectares.

Le concept préliminaire du parc comprend également d'autres légers redressements éventuels du tracé de la promenade dans d'autres secteurs, en vue d'ajouter des espaces publics le long de la rive. Ces redressements devraient faire l'objet d'une analyse de faisabilité et d'incidence approfondie et dépendraient de la disponibilité des fonds.

L'aménagement du parc linéaire entraînera-t-il une réduction de la capacité de la promenade? En d'autres termes, le nombre de voies passera-t-il de quatre à deux?

À long terme, la CCN envisage de réaliser une analyse de faisabilité approfondie de la réduction des voies. L'entente relative au secteur ouest du TLR conclue avec la Ville d'Ottawa offre l'occasion d'amorcer cette analyse. Toute modification apportée à la promenade devra tenir compte des incidences éventuelles sur le réseau et prévoir des mesures d'atténuation.

Comment pouvons-nous être certains que le tracé de ce nouveau segment souterrain ne changera pas?

La CCN et la Ville d'Ottawa ont officiellement accepté la solution recommandée dans le protocole d'entente sur le corridor ouest du TLR, et la réalisation du projet se fera conformément au protocole d'entente.

Dans le cadre du plan, a-t-on envisagé l'installation de commerces dans le parc?

Les principaux éléments de base du plan comprennent de permettre aux gens d'accéder à la rivière et aux berges et d'en profiter, dans le cadre d'activités récréatives passives ou actives et d'événements, grâce aux installations. Il est donc envisagé d'y intégrer des commodités commerciales convenant à un secteur riverain (p. ex. location d'embarcations non motorisées, de kayaks et de bateaux à pédales, services de réparation, programmes de formation). Les autres fonctions commerciales riveraines pourraient comprendre des services alimentaires saisonniers (p. ex. concessions, comptoirs en location, petits services alimentaires mobiles, cafés, bars laitiers et stands d'artisans).

La CCN envisage-t-elle d'aménager les terrains du pré Rochester?

Généralement, les parcs riverains procurent d'importants avantages environnementaux, esthétiques et récréatifs. Dans certains cas, ils se sont aussi avérés avantageux sur le plan économique, pouvant contribuer à augmenter la valeur des propriétés, à attirer des acheteurs de maison et à créer de l'emploi dans les quartiers environnants. On s'attend à ce que le parc linéaire transforme le secteur longeant la promenade, qui n'est utilisé et accessible qu'en partie à l'heure actuelle, en un lieu dynamique et animé destiné à améliorer la qualité de vie des résidents et des visiteurs de la capitale.

Dans le cadre du protocole d'entente concernant le corridor ouest du TLR, la Ville et la CCN ont convenu de réserver deux tiers de la section nord-est du pré Rochester à un usage « urbain général », alors que le tiers restant de la portion ouest demeurera un espace vert.

Tout développement futur de la portion nord-ouest du pré Rochester sera examiné dans le cadre d'un processus de planification communautaire en collaboration avec la Ville. Pour l'instant, la CCN n'a pas d'idées préconçues quant aux usages et aux types de constructions qui conviendraient au lieu, et elle est déterminée à ce que les usages soient compatibles avec le jardin Maplelawn.

Quel est le statut des terrains de la CCN se trouvant près de l'avenue Burnside et de l'avenue Forward?

Selon le Plan des terrains urbains de la capitale approuvé par le conseil d'administration de la CCN en avril 2015, les terrains se trouvant près de l'avenue Burnside et de l'avenue Forward font partie des espaces verts urbains de la capitale et de la Masse des terrains d'intérêt national. Ces terrains sont visés par le processus de planification permanent du parc linéaire riverain de la promenade Sir-John-A.-Macdonald. Les terrains adjacents sont utilisés par l'ambassade de l'Indonésie. Le Plan des terrains urbains de la capitale permet d'attribuer une autre désignation aux terrains, par exemple en vue d'établir une enceinte diplomatique ou pour d'autres usages gouvernementaux, au besoin.

Dans quelle mesure le parc linéaire sera-t-il accessible?

Le but de la CCN est que le parc linéaire riverain soit universellement accessible de manière à ce que tous les usagers apprécient leur visite. Par exemple, on pourrait concevoir le parc en intégrant les éléments suivants :

- doter les sentiers, les rampes et les marches de textures spéciales que les personnes atteintes d'une déficience visuelle pourraient plus facilement distinguer;
- doter les installations aquatiques de sons distinctifs permettant aux gens de s'orienter dans le parc;
- installer des kiosques électroniques interactifs fournissant des renseignements sur le parc et des directives pour s'y orienter sous forme tactile et sonore.

Quelles mesures prend la CCN pour éviter les conflits entre cyclistes et piétons sur les sentiers actuels de ce corridor?

La CCN reconnaît qu'il y a des conflits dans certaines zones du sentier multi-usages en raison de la popularité croissante de celui-ci et parce que des adeptes de divers modes de transports l'empruntent. Les usagers nous demandent de plus en plus de prendre des mesures pour éviter les conflits et accroître la sécurité sur la promenade. Nous proposons de séparer les voies cyclables des sentiers de marche pour certains segments dans le plan conceptuel du parc linéaire.

Que fera la CCN pour préserver et améliorer la végétation forestière comme zone tampon efficace le long de la limite sud du parc linéaire, adjacente aux secteurs résidentiels?

L'aménagement boisé du corridor de la promenade continue de jouer un rôle essentiel dans la préservation et la protection de la vocation et du caractère de la promenade prévus à l'origine. La CCN est déterminée à préserver, à maintenir et à améliorer la composante boisée, qui définit le caractère et la qualité esthétiques des terrains qui longent la promenade, y compris celle du parc linéaire riverain.

La solution « de superposition », trouvée conjointement par la CCN et la Ville, consistant à faire passer le TLR sous la promenade Sir-John-A.-Macdonald est un exemple qui illustre bien cette volonté, puisqu'elle permet d'éviter l'élimination d'arbres matures le long de la limite sud des terrains de la promenade et entraîne la création de nouveaux espaces verts riverains pour le projet de parc linéaire. La préservation et le remplacement des frênes constituent l'une des priorités de la CCN pour le parc linéaire.

Ajouter-t-on de nouvelles commodités, comme des toilettes publiques dans le parc linéaire?

La nécessité d'ajouter des toilettes publiques, des fontaines d'eau, des bancs, des stationnements pour vélos, etc., figure parmi les nombreuses idées issues des consultations sur le parc linéaire. Le concept provisoire propose plusieurs installations publiques à divers endroits le long du parc.

La CCN consulte-t-elle les Premières Nations sur le plan conceptuel du parc?

La CCN tient des consultations avec des communautés autochtones, y compris la Première Nation Kitigan Zibi Anishinabeg, la Première Nation algonquine de Pikwàkanagàn et les Algonquins de l'Ontario. Ces consultations se font en continu, et les commentaires formulés par les Premières Nations concernant le processus de planification du parc linéaire riverain Sir-John-A.-Macdonald sont les bienvenus.

V – Prochaines étapes

Le plan conceptuel sera présenté au conseil d'administration de la CCN à la fin de 2016. Bien que la conception détaillée et la mise en œuvre dépendront de la disponibilité des fonds, la CCN envisage d'aménager le segment se trouvant entre l'avenue Woodroffe et la plage Westboro, secteur Atlantis, au moment de la réalisation du TLR.

ANNEXE 3

Commentaires recueillis à l'aide du questionnaire Ébauche du concept

Questionnaire—Section 1

Pour chaque secteur, les participants nous ont indiqué ce qu'ils aimaient le plus et ce qu'ils aimaient le moins, et ils ont fait des suggestions.

Pont Champlain—parc des Rapides-Remic

Ce qu'ils aiment le plus

- Prise en compte de la présence d'un écosystème fragile
 - Protection des rives et de l'habitat naturel des oiseaux
 - Plantation d'arbres
 - Sentiers non pavés
- Animation, commodités et facilité d'accès aux secteurs
 - Liaisons entre le secteur et les quartiers
 - Activités d'hiver
 - Quais pour embarcations de croisière et plage
 - Restaurants
 - Sentiers multi-usages
- Circuit historique
- Amélioration du réseau de sentiers en offrant des sentiers séparés et de meilleure qualité
- Éclairage du pont Champlain
- Déplacement de la promenade Sir-John-A.-Macdonald vers le sud pour l'éloigner de la berge

Ce qu'ils aimaient le moins

- Réseaux de sentiers
 - Trop grand nombre de sentiers séparés : perte de surface verte
 - Le plan ne propose pas de changement concernant les sentiers

- Rétrécissement du sentier sous le pont Champlain
- Accès difficile au secteur
 - Par les quartiers avoisinants, à cause des embouteillages fréquents
 - Nombre insuffisant de circuits d'autobus
 - Espaces de stationnement mal situés
- Éclairage (artificiel) du pont Champlain
- Absence de lieux de repos et d'activités sportives pour les enfants
- Musique sur l'île Bate

Ce qu'ils suggèrent

- Favoriser la pratique de diverses activités sportives
 - Installation de quais pour kayaks et canots
 - Possibilité de s'aventurer dans les rapides
 - Plages, de préférence sans animation excessive
 - Séparer la voie cyclable et la voie piétonne
 - Établir des espaces d'exercice sur le côté sud du secteur
- Services et animation
 - « Camions-restaurants » et restaurants
 - Toilettes
 - Chalets d'hiver
 - Aménagement d'une scène pouvant accueillir des groupes de musique
 - Améliorer les espaces de stationnement
- Protection de l'environnement naturel
 - Aménagement d'aires de jeu naturelles (bûches de bois, etc.) et de passages fauniques naturels
 - Conserver un maximum de surface verte
- Gérer la circulation automobile de la promenade Island Park vers le pont; augmentation du nombre de sentiers dans le tissu urbain
- Améliorer les panneaux de signalisation
- Empêcher les amateurs de sports aquatiques de s'aventurer dans les rapides

Parkdale—Bayview

Ce qu'ils aiment le plus

- Nouvelle utilisation du pont Prince-de-Galles pour les vélos et les piétons
- Services et animation
 - Points de contemplation, vue des îles et éclairage du pont
 - Restaurants à la place du pré Rochester
 - Activités commémoratives, événements sportifs et musicaux toute l'année
 - Toilettes
- Amélioration et conservation des habitats aquatiques
- Restauration des terres humides
- Modification de l'intersection à l'avenue Parkdale
- Installation de quais pour canots et kayaks
- Augmentation du nombre de points de traverse et de liaisons entre les pistes cyclables et les quartiers environnants
- Déplacement de la promenade vers le sud et utilisation de l'espace récupéré pour construire des voies distinctes réservées au cyclisme et à la marche

Ce qu'ils aimaient le moins

- Insuffisance des mesures mises en place pour empêcher la destruction des environnements naturels
 - L'éclairage du pont entraîne de la pollution lumineuse et met donc la faune nocturne en péril, sans compter l'importante consommation d'énergie qu'elle requiert
 - Peu d'espaces verts et boisés, où, de surcroît, seront installés des commerces permanents et un stationnement
 - Tenue d'activités près de l'intersection de l'avenue Parkdale, ce qui fait disparaître le caractère « sauvage » de l'environnement actuel
- Mesures de sécurité déficientes
 - Danger associé à l'accès aux rapides de la rivière des Outaouais en canot et en kayak
 - Nombre insuffisant de points de passage à niveau pour les piétons, et circulation automobile trop rapide

- Présence de sentiers multi-usages
- Ajout de sentiers ou de routes pour permettre aux gens à mobilité réduite d'accéder à la rivière
- Accès difficile
 - Par le pré Tunney et les environs
 - Absence de nouvelles routes pour accéder aux parcs et à la rivière
- Promenade Sir-John-A.-Macdonald
 - Nuit aux vues à partir du parc (route inesthétique et bruyante)
 - Absence d'éclairage en soirée : les femmes ne s'y sentent pas en sécurité
- Pistes non tracées durant la saison froide (ski de fond et raquette)
- Commodités et animation
 - Oiseaux présents sur les tables à pique-nique des visiteurs
 - L'étroitesse du parc rend peu propice la tenue d'activités d'animation variées.

Ce qu'ils suggèrent

- Services, commodités et animation
 - Restauration, préférablement des « camions-restaurants » afin d'éviter les dommages permanents
 - Éclairage des points de liaison et des sentiers
 - Espaces de stationnement, y compris pour les kayakistes et les canoteurs
 - Tenue d'activités en hiver et près des stations d'autobus et de la plage Westboro
 - Aménager le parc linéaire pour qu'il s'intègre harmonieusement aux plaines LeBreton; prévoir un parc canin sur l'île Lemieux, des aires de jeu pour enfants et des points de contemplation
 - Présenter au public l'usine de filtration d'eau près des plaines LeBreton
 - Optimiser l'utilisation de l'île Bête
- Réaménagement de la promenade et du sentier
 - Rétrécissement de la promenade et utilisation de l'ancienne voie automobile pour le cyclisme
 - Élargissement de la voie multi-usages
 - Séparation de la voie cyclable et de la voie piétonne

- Installer des panneaux de signalisation pour diriger les gens vers les secteurs commerciaux
- Favoriser la protection des habitats naturels
 - Conserver un maximum d’espaces verts et optimiser l’utilisation de ceux-ci : enlever les rampes en trèfle à l’avenue Parkdale
 - Éloigner la promenade de la rivière afin de diminuer les effets néfastes des émanations de gaz produites par les voitures
- Partenariats et collaboration
 - Avec les associations communautaires
 - Avec la Ville d’Ottawa, pour l’aménagement de l’île Lemieux
 - Avec le projet Zibi de Windmill, pour les points de contemplation et les activités
 - Assurer la cohésion entre le transport en commun aux stations Bayview, pré Tunney et rue Scott, et l’aménagement des plaines LeBreton
- Améliorer les liaisons entre les quartiers avoisinants et faciliter le passage des piétons et des cyclistes entre la promenade et les ensembles résidentiels près des plaines LeBreton
- Prendre des mesures de sécurité et réaménager
 - Réduction de la limite de vitesse permise sur la promenade
 - Réduire la route à deux voies et établir des restrictions de sens unique durant les heures de travail régulières
 - Remplacer l’échangeur Parkdale par un rond-point

Kitchissippi—Westboro

Ce qu’ils aiment le plus

- Promenades de bois surplombant les rives
- Points de contemplation-plateformes sur les promenades de bois, places centrales
- Rétrécissement de la promenade Sir-John-A.-Macdonald et déplacement de celle-ci vers le sud pour agrandir l’espace vert
- Amélioration de l’accès
 - À l’eau et à des quais pour kayaks et canots
 - Du sud d’Ottawa en vélo ou à pied
 - Du chemin Richmond, des quartiers avoisinants et des stations Dominion et Cleary
 - Au pré Rochester

- Respect de l'environnement
 - Créer une zone tampon pour réduire le dérangement sonore causé par la route avoisinante
 - Limiter la hauteur des arbres de la zone tampon
 - Mettre en valeur les habitats aquatiques
 - Augmenter la surface des espaces verts
- Animation et services
 - Festivals
 - Art public
 - Toilettes
 - Restaurants et lieux de détente
- Intégration des jardins Maplelawn dans le concept

Ce qu'ils aimaient le moins

Plusieurs commentaires portaient sur le fait que certaines expressions utilisées durant la présentation, telles que « circuit d'art public » et « pôle culturel historique » n'étaient pas définies. De plus, quelques participants ont mentionné que la carte était très difficile à comprendre.

D'autres faiblesses ont également été signalées :

- Largeur de la promenade Sir-John-A.-Macdonald : en redressant la chaussée, la vitesse des véhicules augmentera
- Traverses piétonnières au niveau de la route : la circulation automobile rapide entraîne un risque pour la sécurité des passants
- Nombre insuffisant de liaisons entre le parc linéaire et la plage Westboro
- Animation et services
 - Art public imposant
 - Trop de développement urbain
 - Absence de toilettes
- Infrastructures inappropriées pour la pratique de différents sports
 - Voie multi-usages trop étroite, particulièrement du côté nord de la plage Westboro
 - Manque d'animation près des stations de train léger; celles-ci ne seront donc pas utilisées de façon optimale par les marcheurs et les cyclistes

- Les passerelles de bois cachent les berges à ceux qui naviguent sur la rivière et les empêchent de se rendre aux rives
- Autres commentaires
 - Les stations de train léger nuisent à la contemplation du paysage
 - Le plan du parc linéaire ne semble pas permettre les activités d'hiver, comme le ski de fond et la raquette
 - Aménager la place du pré Rochester en s'inspirant des jardins Trivoli, à Copenhague

Ce qu'ils suggèrent

- Services et animation
 - Restaurants variés
 - Circuit d'art public
 - Animation de nuit et éclairage du sentier qui longe la rivière
 - Toilettes, fontaines d'eau potable et mise en place d'espaces de stationnement
 - Permettre la consommation d'alcool dans des contenants de plastique à des endroits précis
- Séparer la voie cyclable et la voie piétonnière
- Améliorer l'accès à l'eau pour différents sports
 - Plages
 - Installation de quais flottants pour la pêche récréative
 - Quais pour embarcations non motorisées
- Améliorer la sécurité de la population générale
 - Élargir le sentier multi-usages en rétrécissant la promenade Sir-John-A.-Macdonald
 - Augmenter la fréquence des points de traverse piétonniers, tout particulièrement près de l'avenue Wavell et entre les deux côtés de la rivière
 - Réduire la limite de vitesse sur la promenade en vue de réduire le bruit
- Promouvoir l'utilisation du transport en commun
 - Miser sur le développement urbain, principalement près des stations de train léger
 - Accès en transport en commun à partir du pré Tunney et en sens inverse
 - Aménager un beau point de contemplation à la station de train léger Cleary
- Protection de la nature

- Planter des arbres, en évitant les espèces hautes afin de ne pas cacher la vue en hauteur, surtout là où des arbres malades ont été abattus
- Conserver un maximum d'espaces verts
- Favoriser l'activité physique
 - Installation de stations d'exercice
 - Aménager le parc linéaire en fonction de la pratique éventuelle de sports d'hiver
- Collaborer avec la Ville d'Ottawa afin de déménager la station de train léger Cleary sur son territoire

Lac Mud—rapides Deschênes

Ce qu'ils aiment le plus

- Promenades de bois au-dessus de la rivière des Outaouais
- Respect des milieux naturels : mise en valeur de l'habitat aquatique et absence de dommages causés aux écosystèmes, zone d'inondation de 100 ans, agrandissement de la zone d'habitats valorisés
- Éloigner la promenade Sir-John-A.-Macdonald des berges de la rivière et ajouter plus de liaisons vers les quartiers
- Commodités
 - Accès aux chiens
 - Toilettes
 - Fontaines d'eau potable
 - Accès pour kayaks et canots
 - Points de passage souterrain
- Animation
 - Ouverture de commerces variés, y compris de restaurants
 - Consultation des ornithologues
 - Activités variées
 - Tours d'observation d'oiseaux et plateformes de contemplation
 - Panneaux d'interprétation
- Amélioration de l'accès au secteur
- Séparation de la voie multi-usages en une voie piétonnière et une voie cycliste

- Restauration des sentiers
- Environnement serein permettant d'écouter le chant des oiseaux et d'apprécier le silence

Ce qu'ils aimaient le moins

- Promenade Sir-John-A.-Macdonald
 - Non sécuritaire : voies trop nombreuses et circulation beaucoup trop rapide
 - Éloigner la promenade des berges : si le concept est adopté, la voie sera trop près des quartiers avoisinants, ce qui rendra le bruit excessif et constituera un danger
- Voie multi-usages : danger pour toutes les catégories de sportifs qui l'empruntent
- Augmentation de l'achalandage des lieux : cela contribuera à la destruction des habitats naturels et de la flore
- Promenades de bois au-dessus des rives
 - Le gel de la rivière entraînera leur destruction
 - Trop onéreux
- Accès difficile
 - Aux vues (point de contemplation près de la baie Britannia mal situé)
 - À l'eau
 - Au lac Mud, en raison de la fermeture du sentier
 - À partir des quartiers
 - À partir de l'ouest et du sud-est
 - À partir de la rue Howe et du chemin Britannia
 - En transport en commun
- Autres problèmes soulevés par le public
 - Lieux accessibles aux chiens
 - Fientes d'oiseaux

Ce qu'ils suggèrent

- Augmentation des services
 - Possibilité d'entreposer des canots et des kayaks
 - Éclairage en soirée
 - Toilettes publiques

- Amélioration du stationnement
- Accès à un téléphone d'urgence
- Plus d'animation
 - Restaurants
 - Plages sablonneuses
 - Création d'une application et d'un service de navette axés sur l'histoire du lieu
 - Aires de jeu pour enfants
- Amélioration des réseaux cyclables
 - Séparation des sentiers multi-usages en une voie cyclable et une voie piétonnière
 - Espaces de stationnement pour les cyclistes
 - Prolonger la plage horaire des vélos-dimanches
- Protection de l'environnement
 - Mieux faire connaître l'importance des zones écologiques
 - Conserver un parc comptant des espaces ouverts et des arbres
 - Mesures de prévention contre l'érosion : aviser clairement les visiteurs de la présence d'une zone de conservation
 - Empêcher la construction de passerelles de bois, car cela dérangera l'écosystème, et la construction de bâtiments plus hauts que les arbres, car cela gênera la contemplation du paysage
 - Silence
- Interdire les feux, le camping, le vélo, l'accès aux chiens, la chasse et la pêche, les embarcations motorisées, le géocaching et les dommages à l'environnement naturel
- Facilité d'accès
 - À l'eau
 - En transport en commun
 - À partir de l'ouest de New Orchard
 - Construction d'un pont pour piétons et cyclistes entre le nord du lac Mud et le sentier des Voyageurs
- Sécurité
 - Réduction de la limite de vitesse et diminution du nombre de voies sur la promenade Sir-John-A.-Macdonald
 - Élargissement de la voie multi-usages

- Augmentation du montant des amendes
- Augmentation de la fréquence des traverses piétonnières
- Réaménagements
 - Trottoirs de bois sur les zones boueuses (humides) restantes
 - Remplacer le pont sur le chemin Richmond par un rond-point
 - Implantation de bermes afin de réduire le bruit causé par le trafic sur la promenade

Questionnaire—Section 2

Lieux d'animation

Les répondants devaient indiquer si, selon eux, la combinaison d'activités d'animation prévue dans le projet de concept était adéquate.

La majorité des répondants ont indiqué que l'équilibre entre les zones d'animation et les autres zones du parc était adéquat. Toutefois, certains souhaitent avoir accès à plus d'animation à l'échelle du parc linéaire, alors que de nombreux répondants croient fermement que l'animation est superflue et que la beauté de la nature attirera à elle seule les visiteurs. De plus, d'autres commentaires ont été formulés à plusieurs reprises :

- La priorité est de restaurer les berges et les zones aquatiques
- Il faut faciliter davantage l'accès à l'eau des embarcations non motorisées, telles que le kayak et le canot, et favoriser la pratique d'exercice physique en aménageant des stations d'entraînement
- C'est une bonne idée de faire du pré Rochester une destination où l'on trouvera un bâtiment multi-usages (salles de réunion, restaurant, terrasse, etc.)
- L'utilisation du parc en hiver n'a pas été bien réfléchi. Il faudrait optimiser l'achalandage du lieu toute l'année, par exemple, en traçant des pistes de ski de fond et de raquettes

Ils ont également indiqué des activités convenant à ces lieux :

- Commerces, tels que terrasses, cafés, casse-croûte, places, restaurants
- Histoire, archéologie, théâtre, circuit d'art public et interprétation
- Interaction avec la nature et observation d'oiseaux
- Aires de pique-nique et barbecues
- Jeux naturels pour enfants
- Services : toilettes, fontaines d'eau potable, éclairage de soirée et amélioration de l'accès aux lieux, y compris plus de points de passage piétonnier

Selon les répondants, il est primordial d'établir des voies distinctes pour le cyclisme et la marche le long de la promenade, et de favoriser l'utilisation d'embarcations non motorisées en aménageant des quais pour kayaks et canots. Il faut également tracer des pistes pour les sports d'hiver durant la saison froide.

De plus, certains soutiennent que l'environnement naturel du parc linéaire doit être protégé, particulièrement la zone de conservation du lac Mud (de même que la zone importante pour la conservation des oiseaux—ZICO); il faut y restreindre la pollution par le bruit.

Certains ont également souligné l'importance de réduire le nombre de voies et la limite de vitesse permise sur la promenade, d'empêcher les activités nécessitant un moteur, de restaurer les habitats naturels et de ne permettre que les commerces non permanents sur les lieux.

Selon un petit nombre de répondants, il serait plus approprié de prévoir un aménagement mixte le long de la rivière.

Zones d'amélioration des berges

Les participants ont indiqué les endroits où il faudrait améliorer l'état des berges.

La plupart des participants ont simplement indiqué que l'état des berges pourrait être amélioré sur toute la longueur du parc, particulièrement là où le sentier se trouve à proximité des berges. Certains ont insisté sur les points suivants : il faut protéger les écosystèmes actuels et laisser les plantes croître, nettoyer le parc des fientes d'oiseaux, réduire la largeur de la promenade Sir-John-A.-Macdonald, améliorer l'accès à l'eau pour les kayaks et les canots, de même que l'accès au parc par les voies cyclables et piétonnes. Selon un participant, l'aménagement d'une nouvelle passerelle de bois sur la rivière, parallèlement à la création d'habitats aquatiques, constitue une excellente idée qui permettra d'attirer des visiteurs sans altérer l'état des berges. Certains répondants ont demandé la participation de naturalistes et des autorités de conservation.

Certains ont indiqué des emplacements précis :

- À l'est du Lac Mud jusqu'à l'ouest des rapides Deschênes
- Les boisés de chaque côté de la Plage Westboro
- Certaines zones situées entre les rapides Remic et le pont Champlain
- Station de train léger Cleary
- Entre le pré Tunney et la promenade Island Park

Cyclistes et piétons

Les répondants ont indiqué les endroits où il y a le plus de conflits dont devrait s'occuper la Commission de la capitale nationale.

La majorité des répondants ont insisté sur la nécessité d'améliorer la sécurité des passants le long de la promenade : il faut séparer la voie cyclable et la voie piétonnière ou élargir la voie multi-usages. La réduction de la promenade à deux voies permettrait de résoudre beaucoup de problèmes, y compris ceux de l'achalandage des sentiers et de la présence de cyclistes trop rapides parmi les personnes qui l'utilisent à des fins récréatives (personnes âgées, familles). La création d'un sentier pédestre le long de la berge serait aussi une solution pour séparer les différents utilisateurs.

De plus, il faut augmenter le nombre de points de passage pour piétons et cyclistes et éclairer les sentiers en soirée afin d'améliorer la visibilité. Les sentiers étroits situés aux endroits suivants sont à surveiller :

- Près de l'avenue Woodroffe
- Aux endroits inégaux, étroits et où se rassemblent des bernaches
- Au lac Mud, où ceux qui s'adonnent au géocaching dérangent les autres visiteurs qui souhaitent apprécier la tranquillité du lieu
- À l'ouest du pont Champlain pour des raisons de sécurité

Projets prioritaires

Selon les opinions recueillies, les secteurs prioritaires sont les suivants :

1. Lac Mud/rapides Deschênes
2. Kitchissippi/Westboro
3. Bayview/Parkdale
4. Pont Champlain/rapides Rémic

Selon la carte « concept préliminaire », sur laquelle les participants ont ajouté des commentaires lors de la consultation publique, les projets les plus populaires sont les suivants :

- le pont Prince-de-Galles;
- les promenades de bois surplombant les berges de la rivière;
- le réaménagement urbain, particulièrement la place du pré Rochester et le pôle culturel historique, ainsi que le circuit d'art public;

- la restauration de la plage Westboro;
- le possible réalignement de la promenade Sir-John-A.-Macdonald;
- les nouvelles liaisons avec les quartiers;
- la restauration des habitats aquatiques.

Voici les projets prioritaires que les participants aimeraient voir réaliser à court terme :

- ❖ Construction de restaurants et installation de « camions-restaurants »
- ❖ Aménagement de quais et de stations d'entreposage, et amélioration de l'accès à l'eau afin de favoriser la pratique de la pêche, du kayak, du canot et de la natation
- ❖ Augmentation du nombre de services offerts, notamment l'entretien des sentiers en hiver
- ❖ Installation de panneaux d'interprétation sur les sentiers

Les répondants ont également souligné l'importance des projets suivants :

- Passerelles pour piétons surplombant la rivière des Outaouais
- Réaménagements
 - Réduire les limites de vitesse sur la promenade
 - Construire des corridors d'accès
 - Déplacer la promenade vers le sud
 - Aménager des espaces de stationnement dans la voie libérée sur la promenade
 - Enlever la boucle en trèfle à l'avenue Parkdale
- Protection de l'écosystème
- Développement urbain
 - Art public
 - Centre d'interprétation historique
 - Aménagement de la place du pré Rochester
 - Aires de pique-nique et barbecues
- Facilité d'accès aux secteurs : panneaux de signalisation et liaisons entre les secteurs et par les quartiers
- Services
 - Toilettes

- Poubelles et bancs de repos
- Espaces de stationnement
- Fontaines d'eau potable
- Séparation des voies cyclables et piétonnières ou élargissement de la voie multi-usages
- Kitchissippi/Westboro
- Points de contemplation
- Pont Bayview
- Pont Champlain

Enfin, les répondants ont formulé quelques suggestions ou commentaires supplémentaires :

- Il faut séparer la voie multi-usages en une voie cyclable (préférentiellement une pour le cyclisme rapide et une pour le cyclisme récréatif) et une voie piétonnière
- Réduire la promenade à deux voies et réduire la limite de vitesse, surtout si la voie est droite; l'installation d'un rond-point à l'avenue Parkdale serait un bon moyen d'y arriver
- L'accès à l'eau et au parc est difficile : il faut l'améliorer en augmentant le nombre de liaisons² et de stationnements
- Le parc devrait être axé sur la rivière et non sur les voitures et les stationnements
- Le nettoyage des berges de la rivière est urgent : les bénévoles du quartier en ont trop sur les épaules
- J'aime l'idée d'inclure Gatineau dans le plan : il y aura plus de liens entre les deux côtés de la rivière
- Il faut favoriser le transport actif, au détriment du transport passif, en aménageant plus de points de traverse, en construisant un pont piétonnier et cycliste surplombant les rapides Deschênes, en améliorant le sentier multi-usages du côté sud et en diminuant les espaces de stationnement offerts
- Les infrastructures doivent être peu imposantes et bien se fondre dans le paysage naturel
- Le sentier assurant la liaison entre la promenade Ambleside et le parc se trouve sur les terrains de condominiums. Il faudra s'assurer que le nouveau lien ne compromet pas l'intimité des résidents du quartier. De plus, étant donné qu'il y a peu de stationnements le long de la promenade Ambleside, où la population est vieillissante, toute augmentation de la

² De la rue Preston aux rives, vers l'île Lemieux, entre la station Cleary et la rue Dominion et à partir des quartiers.

circulation favorisera le stationnement, ce qui pose un risque pour la sécurité des résidents qui se déplacent principalement à pied

- Aménagement de terrains de soccer, de plateformes de plongeon aux plages, de terrains de jeu naturels pour enfants et de quais flottants, et installation de commerces de location d'embarcations non motorisées, de stations d'entreposage d'embarcations et de haut-parleurs afin d'encourager les activités populaires; aménager le parc de façon à encourager les activités d'hiver comme le vélo d'hiver, le ski de fond et la raquette
- Élargir le concept des vélos-dimanches à toutes les périodes hors des heures de pointe
- Trouver un nom plus significatif pour le parc linéaire correspondant à ce qu'il représentera pour la collectivité
- Les types d'animation dans le parc sont trop variés. Restreindre l'animation à quelques éléments précis afin d'augmenter l'achalandage du parc, tels qu'aires de jeux pour enfants, musique, « gondole » surplombant les rapides Deschênes, programmes d'interprétation historique, jardins communautaires, parcs canins et cafés près de l'eau ou sur l'eau
- Prioriser la conservation des habitats naturels présents le long des berges
 - Pour l'aménagement de toilettes, ne pas investir dans des égouts sanitaires, mais plutôt dans des fosses septiques
 - Planter une variété d'espèces végétales près des rives
 - Aménager des jardins de pluie et des plages naturelles pour les tortues
 - Veiller à restreindre la pollution lumineuse afin de ne pas déranger le mode de vie des oiseaux
- Bannir les restrictions concernant le virage à droite et le virage à gauche sur l'échangeur Parkdale
- Prévoir plus de services : toilettes, éclairage en soirée et espaces de stationnement